

2011 Année internationale des forêts

Supplément NRP mai-juin 2011, France Bois Forêt, Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement, Toyota France, ministère de l'Agriculture

Eléments de réponse

Lycée 2^{de}

FRANÇAIS

Les Rêveries du promeneur solitaire de Rousseau (les références renvoient à l'édition Gallimard, coll. « Folio », préface de Jean Grenier, 1972).

Axes d'étude

A. L'île et l'isolation

- « C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Motiers ». (p. 94)
Rousseau s'est retrouvé sur l'île de Saint-Pierre en Suisse le 12 septembre 1765 suite au conflit qui l'oppose au pasteur de Môtiers (canton de Neuchâtel en Suisse) où il séjournait. Récemment condamné pour les *Lettres écrites de la montagne* (défense des écrits pour lesquels il est attaqué, *Emile* et le *Contrat social*), il y devient *persona non grata*, on jette des pierres contre sa maison. Il s'enfuit alors sur l'île de Saint-Pierre, dans le canton de Berne. Mais il en sera expulsé, un mois plus tard.
- « L'espoir qu'on ne demanderait pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étais enlacé de moi-même, etc. » Attaqué pour ses écrits, Rousseau fuit la société. L'île est ici emblématique de cet isolement.

B. Une précision scientifique

brunelle, l'ortie, la pariétaire, la balsamine, buis p. 97

marceaux, bourdaines, persicaires p. 98

Ces termes de botanique désignent des variétés de plante.

brunelle : plante herbacée de la famille des lamiacées

ortie : plante herbacée de la famille des urticacées

pariétaire : plante herbacée de la famille des urticacées

balsamine : famille de plantes herbacées qui comprend de nombreuses genres, parmi lesquels les impatiens

buis : arbuste de la famille de buxacées

marceau / marsault : arbuste de la famille des calicacées (saules)

bourdaine : arbuste de la famille des rhamnacées

persicaire : plante vivace de la famille des polygonacées

- La liste de plantes citées par Rousseau, herbacées, vivaces et arbustes est caractéristique de la flore qu'on peut trouver dans les milieux humides (saules, bourdaine, persicaire). On remarquera également une certaine logique dans l'énumération (herbacées puis arbustes essentiellement).
- *Systema naturae* est l'œuvre du naturaliste suédois Carl von Linné. Paru pour la première fois en 1735, à Leyde, cet ouvrage a connu de nombreuses rééditions et enrichissements. Il est le compte rendu des travaux de Linné, qui a cherché sa vie durant à proposer une classification systématique du vivant. Ce travail jette les bases d'une classification moderne du vivant. Linné ouvre ainsi la voie à l'histoire naturelle d'un Buffon. Il est l'inventeur de la taxinomie binomiale qui consiste à caractériser un individu par genre et espèce. Grand voyageur, il a parcouru l'Europe et engagé de nombreux échanges scientifiques. En France, c'est Jussieu qui sera son interlocuteur. Rousseau, sur l'île de Saint-Pierre, fait la connaissance du docteur d'Ivernois qui l'initie à la botanique, qui restera chez lui une passion. C'est sans doute ce médecin qui lui aura conseillé la lecture de Linné. « Au lieu de ces tristes paperasses et de toute cette bouquinerie, j'emplissais ma chambre de fleurs et de foin ; car j'étais alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avait inspiré un goût qui bientôt devint passion. [...] J'entrepris de faire la *Flora petrinsularis* et de décrire toutes les plantes de l'île sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. » (p. 96)

C. Description de soi, description de la flore

Rousseau entreprend donc une description systématique de la flore de l'île où il s'est réfugié. Cette démarche peut être comprise dans le contexte intellectuel de l'époque, et dont Linné est un représentant significatif : les sciences naturelles qui émergent alors sont essentiellement descriptives et systématiques (caractéristiques également du projet des Encyclopédistes). Leur visée est donc l'exhaustivité alliée à la découverte d'une logique organisant cette exhaustivité. Rousseau prétend décrire *toutes* les plantes de l'île. La vérité passe ainsi pour la description neutre et exhaustive d'un pan de la réalité. On peut donc ici poser la question du lien entre cette démarche scientifique et le projet littéraire de Rousseau. On peut rappeler le célèbre *incipit* des *Confessions* :

« Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme ce sera moi.

Moi seul. Je sens mon cœur et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaudrais pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu. »

Un des points de l'argumentation du début des *Confessions* réside bien dans la recherche d'une vérité, celle d'un homme, « toute la vérité de la nature ». La question de la nature ici peut aussi être comprise dans le sens scientifique de l'époque, l'homme Rousseau comme espèce particulière du genre humain. La démarche autobiographique, description la plus authentique de soi, n'est donc pas étrangère à la

démarche intellectuelle qui sera la sienne quelques années plus tard lorsqu'il se sera enfui au lac de Bienna. L'île qu'il découvre et cherche à décrire pourrait d'ailleurs jouer le rôle de miroir d'un moi solitaire.

HISTOIRE

La Révolution française : les arbres de la liberté

Pour répondre aux questions, on se reportera aux extraits de l'ouvrage de l'abbé Grégoire, *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté*, 1793.

Extrait 1 :

De prétendus philosophes croient se donner du relief en considérant l'homme dans un état abstrait et toujours isolé de ses sens. Le législateur adopte au contraire tous les moyens de lier les objets sensibles aux institutions politiques. Et puisque le peuple français a lui-même déterminé l'objet qu'il regarde comme le type de ce qu'il chérit le plus, puisqu'il est résolu de défendre l'arbre de la liberté comme des soldats défendent leur drapeau ; il est très sage ce décret de la Convention nationale. « Dans toutes les communes de la république où l'arbre de la liberté auroit péri, il en sera planté un d'ici au premier germinal. Elle confie cette plantation et son entretien aux soins des bons citoyens, afin que dans chaque commune l'arbre de la liberté fleurisse sous l'égide de la liberté française. »

L'esprit du décret est évidemment que l'on plante un individu vivant pour remplacer ceux dont la végétation est éteinte. La nature dépérissante ou morte ne doit être que l'emblème du despotisme ; la nature vivante et productrice, qui se fortifie et répand ses bienfaits, doit être l'image de la liberté qui agrandit son domaine et mûrit les destinées de la France pour la placer au premier rang sur la scène de l'univers.

Extrait 2 :

L'arbre de la liberté croitra ; avec lui croîtront les enfants de la patrie ; à sa présence ils éprouveront toujours de douces émotions. Sa verdure fixera les regards par la couleur la plus amie de l'œil et la plus répandue dans la nature, dans les beaux jours de l'été ils iront lui demander de la fraîcheur, et ce chêne dont les rameaux sortent à angles droits étendra son ombrage sur la famille commune. Il verra les mains de la fraternité s'enlacer par le plaisir dans des jeux auxquels présidera toujours l'innocence.

Les monuments qu'élève la tyrannie attestent les calamités de l'espèce humaine ; celui-ci est le gage de notre bonheur ; contemporain de la révolution et pour ainsi dire dépositaire des événements qui la signalent, il les retracera sous les yeux de la postérité.

Là les citoyens sentiront palpiter leurs cœurs en parlant de l'amour de la patrie, de la souveraineté du peuple, de l'unité, de l'indivisibilité républicaine ; et l'étranger admis à ces scènes ravissantes en sortira pénétré d'admiration envers ce peuple qui s'est dévoué pour la liberté du monde.

Là ils rediront comment la Convention nationale sut écraser le royalisme, le fédéralisme, et comment, à travers les trahisons et les tempêtes, elle conduisit au port le vaisseau de l'état.

Là nos guerriers raconteront les prodiges de bravoure des soldats de la liberté en combattant les esclaves des rois : l'enfant qui court à la puberté enviera leurs honorables blessures, l'enfant d'un âge plus tendre tressaillira déjà dans les bras de sa mère.

Sous cet arbre où se rassembleront ceux qui forment les extrémités de la vie. J'aidai à le planter, je l'arrosai, dira le vieillard en jetant sur le passé des regards attendris. Il est dans la vigueur de la jeunesse, et moi j'incline vers le tombeau. Vous qui nous succéderez dans la carrière, réunis sous ses rameaux, racontez à vos enfants quels furent nos efforts pour fonder la République ; que la tradition le répète aux générations les plus lointaines. Alors les enfants et les mères, en bénissant le vieillard, jureront de transmettre à leurs descendants la haine des rois, l'amour de la liberté sans laquelle il n'est pas de peuple, et l'amour de la vertu sans laquelle il n'est pas de liberté.

Dans son essai, l'abbé Grégoire fait d'abord l'historique de la plantation des arbres de la liberté, qu'il fait remonter à l'Antiquité. Il en vient ensuite à sa signification contemporaine. L'ouvrage exploite la figure de l'arbre en de nombreuses métaphores: sa croissance est le symbole de la croissance de la République. Il est aussi lié à la vie, à la générosité de la nature et à sa force.